



Paris le 22 avril 2003

# D'UN 1<sup>ER</sup> MAI À L'AUTRE !

Il y a un an, le peuple retrouvait le symbole du 1<sup>er</sup> mai et se le réappropriait pour défendre la démocratie.

Aujourd'hui, le gouvernement issu de la période électorale de 2002 porte des coups très rudes aux salariés en général et aux fonctionnaires tout particulièrement.

Il appartient donc au peuple de réinvestir le pavé en masse et de faire de la Fête du Travail 2003 une grande journée revendicative.

Le SNUI appelle tous ses adhérents à participer aux manifestations du 1<sup>er</sup> mai et, dès le 5 mai, à préparer d'autres étapes d'action : la casse des retraites, la casse du statut, la restructuration des administrations pour « alléger » l'Etat, tout cela nous ne pouvons pas l'accepter !

## LES COUPS ...

- Le 16 avril, M. Delevoye a sorti la « boîte à gifles » confirmant les petites phrases distillées par-ci, par-là, depuis un mois, par Messieurs Raffarin et Fillon :
  - le gouvernement entend bien étendre la durée de cotisation des fonctionnaires à 40 ans d'ici 2008,
  - il entend aussi pénaliser fortement les départs « anticipés » (décote de 3 % par année de cotisation manquante),
  - la période de référence des « six derniers mois » pourrait être élargie à 3 ans,
  - il est enfin question de créer une caisse complémentaire obligatoire par points permettant l'intégration d'une partie des primes (une usine à gaz dont nous ne connaissons pas pour l'instant le fonctionnement précis).

Comme si tout cela ne suffisait pas, le principe de la péréquation serait abandonné et les cotisations seraient augmentées de 0,5 % dès 2004 pour rejoindre progressivement les 10,35 % du secteur privé.

- La veille, comme par hasard, la presse avait publié des extraits d'un rapport au vitriol rédigé par la Cour des Comptes sur les pensions des fonctionnaires.  
« Longue culture d'opacité », pratiques « abusives » ou « discrétionnaires », les mots étaient choisis et il s'agissait de cultiver l'opposition entre public et privé au moment de faire rendre gorge aux « privilégiés » des administrations.
  - Les bonifications pour enfants : à revoir !
  - La réévaluation des retraites en fonction de la réévaluation du point d'indice : à proscrire !
  - La cotisation-retraite au taux de 7,85 % : à relever !
  - La budgétisation des pensions : une vieillerie !

Et on parlait aussi bien sûr de la marche vers les 42 annuités, d'une décote par année de cotisation manquante, etc, etc ...

**... IL FAUT LES RENDRE !**



## **LES COUPS ...**

Il y a quelques temps, le Conseil d'Etat avait violemment critiqué le statut des fonctionnaires (et notamment le Code des pensions). Peu après, c'est donc la Cour des Comptes qui est « entrée en campagne » pour soutenir le gouvernement dans son offensive contre les agents publics et, bien entendu, le MEDEF ne cesse d'intervenir dans le débat.

Nous avons donc face à nous un plan très structuré aux intervenants multiples et particulièrement résolu.

Après avoir pris connaissance des projets gouvernementaux, les responsables des fédérations de fonctionnaires ont, pour la plupart, vivement réagi, ils devaient se réunir et envisager une riposte unitaire vers la mi-mai.

Les fédérations des Finances se sont, elles, déjà réunies dans la perspective du CTPMinistériel que doit présider M. Mer le 26 mai. Le climat social au sein du ministère appelle lui aussi à l'unité syndicale et à l'action d'autant que, nous le répétons une fois de plus, la réforme des retraites et la réforme administrative : c'est du même tonneau ! C'est ce qu'ils appellent de la « rationalisation budgétaire » pour donner de l'oxygène aux entreprises et épouser toujours davantage le code libéral européen de bonne conduite.

**... IL FAUT LES RENDRE !**

Pour le SNUI, le programme est clair :

- 1<sup>er</sup> mai : faire des manifestations de la Fête du Travail un nouveau temps fort revendicatif.
- 5 mai : début d'une nouvelle campagne d'AG pour développer les combativités (et le SNUI dit clairement qu'il est prêt à s'engager dans un processus de grève reconductible large et unitaire).
- Mi-mai : grève nationale et manifestations dans un cadre souhaitable Fonction Publique (et pourquoi pas interprofessionnel ?).

**POUR UN MOIS DE MAI**

**COMBATIF**